

Ainsi amélioré, ce dossier de documents traduits en anglais continuera de rendre les services pour lesquels il a été conçu. Le temps écoulé depuis la première parution (1969), ainsi que la stabilité de son organisation et de son contenu, donnent à l'observateur l'occasion de mesurer avec un certain recul l'à-propos de certains choix, ou leur décalage par rapport à l'évolution récente de la recherche. C'est ainsi que la place faite à certains témoins paraît aujourd'hui plus heureuse que jamais : ainsi l'importance accordée à la législation de l'Empire chrétien (autrefois appelé Bas-Empire), dont on redécouvre aujourd'hui l'influence extraordinairement durable sur les premiers siècles médiévaux.

Plus conventionnelle apparaît par contre la vision assez fortement institutionnelle des débuts de l'évangélisation et de la christianisation de l'Europe : relations entre l'Église et les États, législation, régulation liturgique... Ce classicisme de la perspective adoptée se manifeste davantage encore dans les conceptions sous-jacentes aux deux mots-clés du titre : est-ce que le paganisme doit être considéré comme barbare, face à un christianisme civilisé ? Est-ce que l'histoire de la civilisation du très haut moyen âge peut se ramener à l'histoire de la diffusion d'influences méditerranéennes vers des régions plus continentales et nordiques ? Avec l'acclimatation de modes d'approche plus anthropologiques, on ne peut plus lier simplement barbarie avec anarchie, romanité avec ordre, culture avec littérature écrite.

En vue d'une troisième édition, l'introduction de documents autres que des textes écrits pourra aider à faire une place à des courants actuels dans l'exploration historique du passé religieux de l'Europe à l'aube du moyen âge. Du même coup, des thèmes qui attirent fortement l'attention de nos contemporains recevraient un meilleur éclairage : le rôle des femmes, par exemple, le cas de sainte Geneviève de Paris méritant mieux qu'un coup de chapeau en passant. En définitive, c'est la dimension sociale de la montée du christianisme qui sera mise en lumière avec plus d'efficacité quand, à côté d'une présentation indispensable des rouages institutionnels, des documents seront proposés pour illustrer les transformations des échelles de valeurs et des pratiques sociales en Occident devant la montée du christianisme.

Joseph-Claude Poulin
Université Laval

* * *

G. Kurgan-van Hentenryk et J. Laureyssens — *Un siècle d'investissements belges au Canada*. Editions de l'Université de Bruxelles, Centre d'études canadiennes, 1986, 152 p.

L'achat par le gouvernement fédéral de la société belge Canadian Petrofina en 1981-82 à un prix controversé pour permettre la création de Pétro-Canada a montré au grand public l'importance des capitaux belges investis au Canada. Il s'agissait sans doute d'un des plus beaux fleurons de l'expansion du capitalisme belge au Canada mais il n'a pas été le seul comme en témoigne encore une pléiade d'entreprises sous le contrôle d'intérêts belges et ce n'est pas non plus nouveau puisque la pénétration des investissements belges au Canada remonte à la fin du siècle dernier. C'est cette histoire déjà séculaire, ainsi que la réalité actuelle de ces investissements que nous présentent les deux auteurs, dont l'une G. Kurgan-van Hentenryk enseigne à l'Université libre de Bruxelles et l'autre J. Laureyssens à l'Université du Manitoba.

Les investissements belges au Canada constituent une expérience dynamique et un cas intéressant à étudier puisqu'ils atteignent au début des années 70 le premier rang par leur montant parmi les investissements en provenance d'Europe si l'on excepte la Grande-Bretagne. Dans la première partie de l'ouvrage G. Kurgan-van Hentenryk examine l'évolution des investissements belges au Canada avant la deuxième guerre mondiale. Les deux autres parties du livre sont l'œuvre de J. Laureyssens qui présente ces investissements depuis la dernière guerre mondiale et étudie le cas trop peu connu de la Genstar, qui a été à la fois la plus grande entreprise belge au Canada et un conglomerat pouvant rivaliser avec des géants européens tels que Shell ou Unilever.

Les auteurs ont compilé des données et informations à partir d'un dépouillement de nombreux périodiques économiques, financiers ou boursiers, à partir de rapports annuels des entreprises ou d'ouvrages plus généraux sur les investissements étrangers. G. Kurgan-van Hentenryk reconnaît qu'il ne s'agit que d'une approximation des capitaux investis sur la base de sources parfois discutables telles que les bilans des entreprises, les données sur le capital nominal et les emprunts obligatoires. De plus il est souvent difficile de déterminer qui contrôle une entreprise même à partir des propriétaires d'actions ayant droit de vote ou sur la base des postes d'administrateurs et de dirigeants. Il y a en effet de la place pour bien des entreprises entre le seuil de la propriété de 50 % des actions ayant droit de vote retenu par Statistique Canada et, comme l'écrit J. Laureyssens, celui qui avec « une participation de 5 % dans une société, dont le capital s'évalue en milliards de dollars avec un actionnariat dispersé peut assurer le contrôle ». On peut donc comprendre qu'il est difficile et parfois aventureux de vouloir quantifier les investissements belges au Canada sur plusieurs décennies. Bien sûr on souhaiterait idéalement disposer de séries longues sur les montants de capitaux comme il en existe quelques évaluations officielles pour les capitaux américains au Canada, et l'on aimerait les confronter à l'évolution des taux de change, des taux d'intérêts, des politiques tarifaires, des taux de croissance. Tout cela n'empêche pas les auteurs d'apporter une information économique abondante et de présenter de façon claire et synthétique le résultat de leur recherche dans plusieurs organigrammes et tableaux qui accompagnent leur texte bien rédigé et documenté.

Il apparaît tout d'abord que l'initiative privée a eu un rôle déterminant dans la pénétration des capitaux belges et les auteurs par leur sources d'information et l'orientation de leur travail y font largement écho : « Notre étude est centrée sur le rôle des milieux d'affaires belges dans les investissements au Canada, » mais en toile de fond il apparaît bien que les interventions gouvernementales ont facilité ou limité cette expansion.

En ce qui concerne la période précédant la deuxième guerre mondiale G. Kurgan-van Hentenryk distingue les premières tentatives dès la fin du 19^{ième} siècle, une première vague d'investissements entre 1900 et 1913, un reflux de 1914 à 1934 et une relance à la veille de la guerre menée principalement par Louis Empain entre 1935-1940. Dès la fin du 19^{ième} siècle le Canada attire une certaine émigration belge qui précède l'arrivée des capitaux qui vont s'orienter vers les ressources agricoles, minières et forestières du pays.

De 1900 à 1913 l'expansion des entreprises belges au Canada s'organise principalement autour de deux groupes, celui de la Banque d'Outremer et celui des milieux d'affaires anversoises. On y voit dominer l'intérêt pour les ressources naturelles du Canada ainsi que pour les opérations foncières comme en témoigne l'existence parmi d'autres entreprises de la Belgo-Canadian Pulp and Paper à Shawinigan, de la Société minière du Canada ou de la Compagnie immobilière et agricole du Canada. La première guerre mondiale va faire disparaître dès 1919 quatre des treize entreprises belges déjà installées et d'autres suivront la même voie dans l'entre-deux-guerres où les rapatriements de capitaux vers la Belgique seront facilités par un taux de change très favorable. Même si l'on peut noter l'existence d'un traité de commerce belge-canadien en 1924 et le fait qu'en 1929 on comptait tout de même 29 sociétés de droit canadien inscrites à la Bourse de Bruxelles, il faudra attendre 1935 et les efforts de relance de Louis Empain par exemple au domaine de l'Estérel, au domaine d'Oka et dans les secteurs miniers et forestiers pour noter une reprise de l'investissement belge à la veille de la seconde guerre mondiale.

La deuxième guerre mondiale va faire disparaître la plupart des entreprises belges au Canada mais les exportations de capitaux belges vont reprendre dans l'après guerre beaucoup plus tôt que pour les autres investisseurs non américains. On va assister à une arrivée à partir des années 50, à Montréal en particulier, des holdings belges : Société générale de Belgique, Bruxelles-Lambert, Empain-Schneider, Sofina, auxquels s'ajouteront bien d'autres entreprises telles que Petrofina, Solvay, Gevaert. Les capitaux belges vont s'intéresser en particulier aux ressources naturelles avec l'Union minière qui va se redéployer du Zaïre vers le Canada, au secteur énergétique (Petrofina, Hydrocarbons), à l'industrie (Miron, Glaverbel, Herstal, Dart). A partir de 1975 on observe une liquidation de plusieurs entreprises au moment où l'économie mondiale est en crise, puis une certaine

reprise surtout dans l'immobilier dont témoigne en particulier le groupe Figos dont font partie les restaurants Pastificio.

Dans sa dernière partie l'ouvrage présente le cas de la Genstar, filiale de la SGB, qui atteindra 20,000 salariés, un actif de 2,5 milliards de dollars canadiens, avant sa prise de contrôle en 1985 par Imasco. En partant de Sogémines dans les années cinquante Genstar va devenir un conglomérat de 172 entreprises qui va surtout donner lieu à une intégration verticale dans le secteur des matériaux de construction, du ciment, du logement, de la promotion immobilière auquel s'ajoute les placements, les produits chimiques et les transports maritimes. L'expansion s'est faite par acquisition et le cas de Genstar est très intéressant par ce qu'il nous révèle de ses conflits avec l'agence de tamisage des investissements (FIRA) et l'ambiguïté des critères et des décisions sur la nationalité de l'entreprise. Genstar va aussi attirer des critiques et des craintes à cause de son pouvoir monopolistique dans la construction et l'immobilier qui est renforcé par son intégration verticale, mais l'entreprise sera finalement épargnée par la Commission Bryce sur la concentration des sociétés.

En définitive l'étude que nous livre G. Kurgan-van Hentenryk et J. Laureyssens sur l'investissement belge au Canada intéressera tous ceux qui se préoccupent d'organisation industrielle, des questions de contrôle financier et de propriété du capital, des relations économiques entre le Canada et les pays du marché commun européen, des stratégies de développement et de l'histoire même à travers laquelle commencent et finissent les entreprises.

Maurice Saint-Germain
Université d'Ottawa

* * *

Huguette Lapointe-Roy — *Charité bien ordonnée. Le premier réseau de lutte contre la pauvreté à Montréal au 19^e siècle*. Montréal, Boréal, 1987. 330 p.

On attendait avec impatience la publication de la thèse de doctorat d'Huguette Lapointe-Roy, *Histoire sociale de Montréal, 1831-1871 : l'assistance aux pauvres*, soutenue en 1985 à l'Université Laval. Les lecteurs de cette revue, en particulier, pouvaient s'attendre à y trouver une contribution de premier plan à un aspect presque entièrement négligé de l'historiographie québécoise. La publication est venue rapidement, mais le contenu de l'ouvrage en déceva plus d'un.

Pour tout dire, il ne s'agit pas là d'histoire sociale, mais bien d'une histoire traditionnelle de l'assistance aux pauvres à Montréal et du rôle qu'y a joué l'Eglise catholique, en particulier les Sulpiciens, Mgr Bourget, les Sœurs Grises, les Sœurs de la Providence et la Société de Saint-Vincent-de-Paul, présentés tour à tour dans la 1^{ère} partie. 90 % du livre est consacré aux œuvres catholiques de bienfaisance, alors qu'un chapitre traite du rôle des pouvoirs publics : gouvernement (oublié dans la table des matières) et administration municipale.

On ne trouvera donc pas ici une étude sur les pauvres, mais bien sur l'assistance aux pauvres. Le contexte économique et social n'est pas analysé; l'auteure se contente d'évoquer de manière impressionniste les effets de la révolution industrielle et des cataclysmes naturels (épidémies, incendies, inondations) et leur cortège de misères. La bibliographie sur les pauvres et la pauvreté, si abondante depuis une quinzaine d'années, que ce soit en France, en Angleterre ou aux Etats-Unis, est totalement ignorée. Surtout, cet ouvrage descriptif ne contient à peu près pas de problématique, sinon celle que le rôle d'assistance tenu aujourd'hui par l'Etat était dévolu aux institutions privées au 19^e siècle.

Cette absence de problématique amène d'ailleurs l'auteure à organiser sa matière selon des catégories par trop anachroniques : on parle ainsi des « intervenants de la bienfaisance », de « pauvres aptes ou inaptes au travail », de « engagement social »... Qui soupçonnerait par exemple que l'ex-